VI - Banque à distance

Opérations		Commissions taxables	
Ma Banque Entreprise		Offre de base: 43,50 € + TVA ⁽²⁾ (abonnement mensuel)	
Ma Banque Entreprise E-Services		Offre de base: 5,00 € + TVA ⁽²⁾ (abonnement mensuel)	
Ma Banque Entreprise Évolution ⁽¹⁾		Offre de base : 23,80 € + TVA ⁽²⁾ (abonnement mensuel)	
Alertes Mail		12,50 € + TVA ⁽²⁾ (abonnement mensuel) et 0,50 € + TVA par mail	
NetCash		À partir de 54,00 € + TVA ⁽²⁾	
Échange de fichiers Évolution ⁽¹⁾		À partir de 19,90 € + TVA ⁽²⁾ (abonnement mensuel)	
Télétransmission sens client-banque	Transnet et EBICS T	23,10 € + TVA ⁽²⁾ par mois jusqu'à 20 fichiers. Au-delà: 0,98 € + TVA ⁽²⁾ par fichier supplémentaire	
		15,00 € par remise télétransmise validée par FAX (non taxable). Validation dématérialisée des remises, sans frais.	
	EBICS TS Essentiel	37,90 € + TVA ⁽²⁾ par mois jusqu'à 20 fichiers. Au-delà: 0,98 € + TVA ⁽²⁾ par fichier supplémentaire	
	Global EBICS TS	55,50 € + TVA ⁽²⁾ par mois jusqu'à 50 fichiers. Au-delà: 1,06 € + TVA ⁽²⁾ par fichier supplémentaire	
Télétransmission sens banque-client	Transnet et EBICS	64,30 € + TVA ⁽²⁾ (abonnement mensuel) 7,73 € + TVA ⁽²⁾ pour 100 écritures 7,00 € + TVA ⁽²⁾ pour 100 séquences de balises XML	
Flux sécurisés	Contrôles	Pour les flux télétransmis : à partir de 20,30 € + TVA ⁽²⁾ par mois. Pour les flux saisis en ligne : à partir de 5,00 € + TVA ⁽²⁾ par mois.	

⁽¹⁾ Offre réservée aux TPE.

BNP Paribas SA, au capital de 2 499 597 122 euros - Siège social: 16 bd des Italiens 75009 Paris. Immatriculée sous le N° 662 042 449 RCS PARIS. ORIAS N° 07 022735 (www.orias.fr) - MN27378 - 09/2020 - Studio BDDF - Ce document est imprimé sur du papier certifié.





La banque d'un monde qui change

ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS CONDITIONS ET TARIFS

1^{er} janvier 2021

Cher Client,

Comme chaque année, BNP Paribas actualise les tarifs de ses produits et services à compter du 1^{er} janvier 2021.

Nous avons le plaisir de vous adresser pour information un extrait des principaux tarifs applicables à la clientèle des Entreprises et des Associations. Les conditions et tarifs indiqués en **vert** sont ceux modifiés par rapport à ceux du 1^{er} janvier 2020, le reste de ceux-ci est sans changement.

En l'absence d'une notification écrite du refus de ces modifications avant le 1^{er} janvier 2021, la poursuite de la relation de compte vaudra accord de votre part sur l'application de ces nouvelles conditions.

Chaque fois que possible, nous privilégierons le regroupement des facturations appliquées lors du traitement des opérations au sein de la facture récapitulative qui vous est adressée chaque fin de mois.

Nous vous invitons à télécharger notre brochure "Offre et Conditions 2021" qui sera prochainement à disposition sur notre site **banqueentreprise.bnpparibas** en versions française et anglaise.

Nous vous remercions de votre confiance.

I - Opérations de caisse

Opé	rations	Valeurs (J = date d'opération)	Commissions non taxables	
Versements / Retraits espèces		J		
Remises de chèques ⁽¹⁾		Jour de comptabilisation (1) + 1 jour ouvré (2)	Sans frais, sauf conditions particulières devant faire l'objet d'une convention	
Paiements de chèques		J-1 jour ouvré J=date de comptabilisation	spécifique	
Bordereaux de remises chèques personnalisés			Sans frais	
Oppositions sur chèques	Sur chèques à ordre		16,00€	
	Chèques émis sans provision ≤ 50 €		30,00€ par rejet ⁽³⁾	
Chèques impayés (décaissement)	• Chèques émis sans provision > 50 €		50,00€ par rejet ⁽⁴⁾	
	Lettre d'information préalable pour chèque sans provision		14,00 € par lettre ⁽⁵⁾	
Chèques impayés (encaissement)	Sur BNP Paribas	J-1 jour calendrier de l'avis de débit	17,50€ par chèque pour rejet autre que "sans provision"	
	Sur autre banque	J-1 jour calendrier de la date de compensation	Remarque: si un protêt est demandé par le bénéficiaire, les frais sont à sa charge	

(1) Le jour de comptabilisation peut être égal au jour de votre dépôt avant 15 heures si vous réalisez l'opération dans un automate, ou le lendemain ouvré dans les autres cas.

(2) Jour ouvré : selon les critères de la Banque de France, du lundi au vendredi même si l'agence BNP Paribas est ouverte le samedi.

(3) Soit 9,50 € au titre de la commission d'intervention et 20,50 € au titre des autres frais inclus dans ce forfait.

(4) Soit 9,50 € au titre de la commission d'intervention et 40,50 € au titre des autres frais inclus dans ce forfait.

(5) Ces frais ne sont perçus que si le chèque n'est finalement pas rejeté.



La banque d'un monde qui change

⁽²⁾ La TVA est perçue au taux en vigueur à la date de l'opération.

Frais applicables aux Entreprises et Associations

II - Virements

Virements européens/SEPA(1)

Opérations		Valeurs	Commissions non taxables
Virements émis			
Par télétransmission	Tiers ordinaire)	0,20 € par virement
ou banque en ligne	Tiers urgent	J	0,45€ par virement
Sur support papier	Tiers ordinaire	= date d'opération	20,00 € par virement
Virement permanent			1,20€ par virement
Virements reçus			
Tous virements		J = date de règlement	sans frais

Virements internationaux⁽²⁾ et non SEPA⁽³⁾

Opérations		Commissions non taxables	
Virements émis tiers et trésorerie		Frais "share" (4)	
5 .///	Tiers ordinaire	10,00€ par virement	
Par télétransmission ou banque en ligne	Trésorerie domestique et européen	7,40 € par virement	
	Trésorerie internationaux	16,50 € par virement	
Sur support papier	Tiers ordinaire	1 ‰ (minimum 30,00 € / maximum 66,00 €)	
	Trésorerie domestique et européen	27,40 € par virement	
	Trésorerie internationaux	36,50 € par virement	
	Frais d'intervention	13,10 € par virement corrigé	
Commission spécifique	Option virement urgent	6,50€	
	Sans frais pour le bénéficiaire (frais OUR)	20,80€	
Virements reçus tiers et trésorerie		Frais "share" (4)	
	Commission d'encaissement	19,00 € maximum	

III - Frais de tenue de compte en euros

Opérations	Commissions non taxables	
Commission de compte ⁽⁵⁾	0,28 ‰ à 2,00 ‰ (minimum 10,00 € par mois)	
Frais de gestion de compte (5)	30 € minimum par mois	
Relevé de compte papier mensuel	Sans frais	
Relevé de compte papier bimensuel	1,80 € par mois	
Relevé de compte papier décadaire	3,60 € par mois	
Relevé de compte papier quotidien	36,00 € par mois	

Les relevés de compte électroniques ont la même tarification que les relevés de compte papier.

IV - Avis de prélèvement

Opérations		Valeurs (J = date d'opération)	Commissions non taxables
Prélèvement européen SEPA ⁽⁶⁾	Frais d'émission		0,41 € par prélèvement
	Frais d'annulation ou de modification d'une remise ou d'une opération		13,10€ par modification ou opération
Impayé ⁽⁷⁾		J = date de règlement de l'impayé	14,80 € par prélèvement
Demande de preuve	Frais de transmission demande reçue de la banque du débiteur		24,00 € par demande
Enregistrement d'un mandat B2B			15,00 € par mandat

V - Portefeuille commercial

Opérations		Commissions non taxables
Lettre de change relevé (LCR)	Remise sur support papier	4,60 € par effet + 15,25 € par remise
ou billet à ordre relevé (BOR)	Remise par télétransmission	0,55 € par effet + 20,00 € par remise si validation banque
Minimum d'agios par effet escompté		5,40 €
Effete demiciliée	Avec convention de paiement sauf désaccord	1,95 € par relevé
Effets domiciliés	Sans convention de paiement sauf désaccord	7,60 € par relevé
Instructions de paiement non reçues		25,40 € par échéance
Effete impoyée	Information par support papier	19,30 € par impayé + frais de protêt éventuels
Effets impayés	Information télétransmise	8,90 € par impayé + frais de protêt éventuels
Opérations diverses sur effets remis	Avis de sort	20,60 € par avis + frais réels
	Autres opérations: réclamation, prorogation, changement de domiciliation	20,60 € par opération

⁽¹⁾ Virement européen: virement de tout montant en euros à destination ou en provenance de l'EEE (Espace économique européen).

⁽²⁾ Virement en provenance ou à destination d'un pays :

⁻ hors de l'Espace économique européen, pour tous montants et toutes devises (y compris l'euro),

⁻ de l'Espace économique européen, pour tous montants et toutes devises autre que l'euro.

⁽³⁾ Virements de trésorerie domestiques (en euro en France), de trésorerie européens (en euro au sein de la zone EEE) et de trésorerie internationaux (en devise quelle que soit la destination ou en euro hors zone EEE).

⁽⁴⁾ Les frais "share" (partagés) s'appliquent par défaut.

⁽⁵⁾ Les tarifs personnalisés sont communiqués lors de l'ouverture du compte

⁽⁶⁾ Core ou B2B.

⁽⁷⁾ Hors indemnités compensatoires en cas de remboursement du débiteur